

***Emissions-Zero* et *Vent d'Houyet* : le courant en circuit court**

Bon d'accord, pas de nucléaire. Mais, alors, quoi ? Quel pourrait être notre modèle en matière de production et de distribution d'électricité ? Au fond, ce n'est pas très compliqué... Comme pour tout ce qui touche à nos aliments, nous revendiquons une production locale, décentralisée, faite à l'aide de multiples unités à taille humaine, et surtout une distribution en circuit court, en direct du producteur au consommateur... Un exemple dans l'éolien ? Voici *Vents d'Houyet*. Rencontre avec Bernard Delville et Jean-François Mitsch...

Par Dominique Parizel

« Nous avons déjà créé une coopérative en 1973, se souvient Bernard Delville. *Vents d'Houyet* est donc un projet très ancien, pour lequel les premières études de vent ont été faites il y a bientôt trente ans. Mais on n'a vu de réelle volonté politique au niveau européen, en ce qui concerne le renouvelable, que depuis une dizaine d'années à peine. Nous avons donc relancé l'éolien en 2000, même si le principe de la coopérative, dans le cadre de l'économie solidaire, nous donne complètement raison avec la crise que nous traversons maintenant... Nous avons répondu à un appel à projets, lancé au niveau de l'arrondissement par José Daras quand il était ministre de l'énergie. Puis nous avons développé le projet de l'éolienne des enfants qui avait évidemment un fort côté symbolique – huit cent soixante enfants sont coopérateurs propriétaires de l'éolienne n°2 ! Mais, sur la terre, s'il n'y a pas de symbolique, c'est qu'on est des ânes... Ce projet nous motivait énormément et a toujours beaucoup de succès. Mettre directement la production d'énergie en rapport avec l'avenir de nos enfants, les placer directement aux commandes d'une société qui la fabrique pour assurer leur avenir, c'est une chose qui parle fortement aux gens. A partir de là, tout a fait boule de neige ; trois éoliennes sont érigées

aujourd'hui. *Vents d'Houyet* a créé la coopérative *Emissions-Zero* pour financer les nouveaux projets d'éoliennes, des investissements considérables... Nos coopérateurs, quant à eux, ne viennent pas seulement de la région, ils viennent d'un peu partout... »

De l'électricité en circuit court !

Au fond, la recette est simple. La production d'électricité est locale : l'éolienne est là, sous vos yeux, et vous la voyez qui tourne tranquillement. C'est une petite unité – il ne faut que 2 éoliennes dans tous villages pour produire l'équivalent d'une centrale nucléaire – les éoliennes, et d'autres moyens de production "doux" sont répartis un peu partout sur le territoire – c'est de la décentralisation. Ils sont interconnectés au sein d'un même réseau, de sorte que, s'il y a du vent à Liège et pas à Namur, tout le monde sera quand même servi ! Car toutes ces belles infrastructures n'ont évidemment de sens que s'il existe une solidarité entre les différentes zones de production. De vrais projets citoyens impliquent – de la conception à l'aboutissement – la participation de tous les riverains et de ceux qui seront aussi les consommateurs de l'énergie produite.

« Un tel système, explique Jean-François Mitsch, permet de résoudre aisément une contradiction majeure actuelle. Car l'intérêt de celui qui finance la réalisation d'un projet, c'est que son retour sur investissement soit le plus important possible le plus vite possible, via un prix élevé du courant fourni. Alors que l'intérêt du consommateur est, justement, d'avoir une électricité à prix modique. Il n'y a donc d'équité possible que si le consommateur est aussi l'investisseur et seul un producteur d'électricité entre les mains des consommateurs locaux peut rendre cela possible ! C'est réellement ce que *Nature & Progrès* appelle un circuit court de distribution. Et ce qui vaut pour l'alimentation vaut aussi pour l'électricité : seule la filière courte est à même de garantir un juste prix à tous les étages. Car il y a un

rapport direct entre l'investissement et le produit fini. »

Trois éoliennes dans le Vent d'Houyet

Vents d'Houyet dispose aujourd'hui de trois majestueuses éoliennes de marque *Enercon*, d'une soixantaine de mètres de haut. Du haut de gamme qui tourne sans stress aucun ! Au pied de l'éolienne, pas de vent, pas de bruit, pas de petits oiseaux morts happés par les pales de l'engin... Et pourtant elle tourne ! Je compte quatre tours par minute environ. Une machine comme celle-ci produit, me dit-on, pendant 80% de son temps, même si elle n'atteint sa puissance nominale que durant 15 à 20% de sa vie.

« Il ne fallait pas chipoter, dit Bernard Delville, il fallait absolument être sûr de l'investissement et donc se payer la Rolls-Royce. Pour se l'offrir : 20% de fonds propres, 70% de crédits bancaires sur dix ans, 10% de subsides. La vente de courant permet de rembourser la banque et les "certificats verts" constituent notre bénéfice. *Enercon* se paie surtout sur la maintenance ; ils font tout eux-mêmes. Nous avons un contrat de quinze ans avec eux ! Pour l'instant donc, *Vents d'Houyet* est juste producteur. Il y a trois métiers au niveau de l'électricité : celui qui produit, celui qui transporte et celui qui fournit le consommateur. Pour l'instant, nous vendons à *Essent* l'électricité que nous injectons sur le réseau, mais nous comptons devenir également fournisseur au niveau de toute la Région wallonne. Si nous restons uniquement producteur, nous devons aligner nos tarifs sur ceux du marché. Mais si nous pouvons aller directement du producteur au consommateur – en payant évidemment le "timbre" pour passer sur le réseau et le "balancing" qui assure d'avoir du courant en permanence à nos coopérateurs –, nous pourrons aussi agir sur le prix. Nous devons évidemment, en tant que fournisseur, acheter le courant sur le réseau, mais la contrepartie de notre production sera déduite. Nous pensons que ce n'est pas un métier qui nous fera gagner de l'argent, mais ce sera, à coup sûr, un service rendu à nos

coopérateurs. »

Produire est assez simple : le vent est gratuit, le coût d'amortissement des installations est connu et la maintenance est contractuelle.

Et, une fois la banque remboursée, la coopérative pourra affecter entièrement ses revenus à la production d'électricité ; le coopérateur aura donc un contrôle total du prix de son électricité.

« Être à la fois producteur et consommateur est le meilleur moyen pour réguler le marché, conclut Bernard Delville ! Le problème est le même que pour l'alimentaire : ce sont les intermédiaires qui posent problème.

Relocaliser la production d'énergies renouvelables offre beaucoup de perspectives. C'est un discours que nous martelons depuis bien longtemps... »

« Et nous conservons une entreprise à taille humaine, poursuit Jean-François Mitsch.

Nous considérons qu'il y a une taille critique, située autour des quinze mille coopérateurs. Aujourd'hui, deux éoliennes par village suffiraient à produire toute l'électricité résidentielle wallonne, soit 15% de la consommation globale. Ce n'est peut-être pas grand-chose, mais c'est déjà ça ! Ajoutons à cela un travail de réduction de la consommation et d'optimisation énergétique et nous serons déjà très loin... »

Entreprise citoyenne et régulation de l'énergie

« Dans une coopérative telle que *Emissions Zéro*, analyse Jean-François, la concertation – et la transparence – sont garanties à toutes les étapes du projet. Exactement comme il est possible, à partir du moment où on le connaît, de demander à un maraîcher de produire telle variété de tomate plutôt que telle autre... Et lui vous fera un prix si vous venez cueillir vous-même vos fraises quand il n'a pas le temps de le faire... Dans cette optique, chaque éolienne plantée par *Vents d'Houyet* représente l'engagement de deux personnes qui vendront son énergie aux habitants. Mais, pour la première fois dans le cadre de la libéralisation de l'énergie, ces personnes ne seront pas payées avec des

bonis dus au fait que nous consommons trop. Au contraire, elles seront payées pour nous aider à consommer moins. C'est une véritable logique de régulation ; c'est, en fait, ce que certains appellent – de manière certes provocatrice – de la décroissance...

Aujourd'hui, la logique de n'importe quelle entreprise, c'est d'aller vers le plus : plus de clients, plus de chiffre d'affaire... Par contre, la logique d'une entreprise citoyenne qui contrôle la finalité des choses est d'aller vers le moins : on a besoin de moins d'énergie et on va la facturer moins cher... Cette conception de l'entreprise n'exclut d'ailleurs en rien la collaboration avec des entreprises privées, à condition évidemment que l'état soit toujours le garant de l'opération dans l'intérêt du consommateur. Au bout du compte, tout le monde s'y retrouvera : citoyen, entrepreneur, générations futures, environnement... Pour cela, il faut autre chose que l'actuelle libéralisation de l'électricité qui est un échec total et qui a eu pour seul effet de faire grimper les tarifs de 40%. Et, tant qu'à parler de manière provocatrice, on peut se demander pourquoi, aujourd'hui, on ne re-nationaliserait pas l'énergie, puisqu'on le fait bien avec certaines banques ? La libéralisation allait nous amener de la flexibilité et de la modicité dans les prix... Mais qu'est-ce qu'on voit ? Seuls les profits sont privatisés alors que tous les problèmes – notamment ceux qui seront liés à la sortie du nucléaire – seront à charge de la collectivité. Cette libéralisation-là est un ratage sur toute la ligne ! »

Dans une dynamique décentralisée, locale et citoyenne, une véritable libéralisation de l'énergie pourrait pourtant porter ses fruits, ainsi que le démontre l'expérience d'*Ecopower*, qui fournit le courant le moins cher de Flandre, ou d'*Energie 2030*, chez nos amis germanophones... Comme le démontre aussi l'aventure de *Emissions-Zero* et *Vents d'Houyet*... Mais cela ne peut évidemment marcher qu'en démultipliant les sources d'énergies douces, et pas avec la poursuite des investissements dans un dangereux mastodonte comme le nucléaire, ce que

personne ne veut assurer par ailleurs... La question que nous devons donc nous poser aujourd'hui est : à prix égal, voulons-nous investir dans le nucléaire ou dans les énergies renouvelables ?

« En Wallonie, nous avons dix-sept tarifs d'électricité différents, poursuit Jean-François Mitsch, ce qui ne permet pas une vraie politique de solidarité. Quant aux projets d'énergies renouvelables, tout est fait pour les diviser, les parcellariser, alors que c'est justement dans ce domaine qu'il faut faire preuve de solidarité et de responsabilité et de planification. Le vent, par exemple, ne souffle pas partout en même temps. Et parce que l'objectif du renouvelable ne doit pas être de faire de l'argent, mais de produire équitablement une énergie durable pour tous, en optimisant le potentiel local et les besoins de nos entreprises et des consommateurs... »

Les opposants, mais qui s'opposent à quoi ?

Mais que penser de l'attitude d'opposants à l'installation d'éoliennes, comme l'asbl *Vent de raison*, par exemple ?

« Des oppositions particulières à des projets éoliens, explique Jean-François Mitsch, ne doivent évidemment pas freiner l'essor de l'éolien en général, car celui-ci sera indispensable au mieux-être de la planète dans les années qui viennent. Ces opposants sont souvent décrits comme dogmatiques et bon nombre de leurs arguments sont techniques et nécessitent une réponse technique : le bruit, l'effet stroboscopique, l'impact sur la faune locale, etc. Reste qu'ils ont raison sur deux points essentiels : l'aménagement du territoire et le contrôle de l'économie du projet à l'échelon local. Et si on sait entendre ces deux revendications principales, une négociation sérieuse me semble tout à fait possible dans l'intérêt du plus grand nombre et juste celui de quelques entreprises spéculatives.

Tout d'abord, il est légitime qu'ils veuillent être concertés face au développement rapide de l'éolien qui les touche dans leur village, dans leur jardin. Des entreprises privées

viennent vers eux avec un discours qui reste extrêmement théorique à leurs yeux : c'est du développement durable, bon pour l'environnement, pour l'économie et pour le social... Mais eux soulèvent la question des finalités, de la stratégie globale qui leur permettrait de comprendre dans quoi ils s'inscrivent, de savoir ce qui mérite de faire des concessions. Pourquoi céder son vent et son paysage si c'est juste pour enrichir des entreprises et avoir une facture électrique qui, finalement, augmente ?... Et là, il faut bien admettre qu'ils n'ont pas tort. Aujourd'hui, le premier qui présente un projet est aussi le premier servi ! C'est l'anarchie du marché. Mais la crise financière, économique et environnementale que nous vivons aujourd'hui impose, plus que jamais, une participation citoyenne majoritaire, alors que quelques miettes paraissaient acceptables voilà quelques semaines encore. »

Comment comprendre, en effet, que le développement de l'éolien ne se fasse pas dans le cadre d'un plan global d'aménagement du territoire et d'optimisation du potentiel éolien ? Il paraît raisonnable d'exploiter les sites où il y a le plus de vent et d'éviter l'implantation d'éoliennes à moins de quatre cents mètres des habitations, une distance tout à fait acceptable pour des machines ne dépassant pas soixante mètres, mais insuffisante pour des éoliennes deux fois plus grandes... Mais, au fond, Jean-François, pourquoi ne pas se contenter des petites machines et les multiplier ?

« C'est uniquement un problème de rentabilité pour le développeur de projet car le vent est plus régulier à cent mètres qu'à soixante. Mais comme aucune politique coordonnée n'existe pour implanter l'éolien en Wallonie, chaque projet est unique et chaque projet est problématique ! Le boom éolien est une conséquence de la libéralisation sauvage de l'énergie. Et les citoyens se demandent pourquoi ils devraient accepter, près de chez eux, des machines immenses qui ne leur amènent aucune plus-

value économique, alors même qu'on leur a déjà vendu une libéralisation de l'énergie qui ne fonctionne pas. Allez les mettre en Mer du Nord, répondent-ils avec raison, il y a moins de gens et davantage de vent ! »

Aujourd'hui, une opposition frontale entre développeurs et riverains est née d'une gestion incohérente du dossier éolien. Mais écouter les revendications des habitants ne sert jamais les intérêts d'un développeur industriel privé qui se situe exclusivement dans le cadre d'une captation de ressources et d'une maximalisation de ses profits, qui sont énormes...

« Le paradoxe, conclut Jean-François Mitsch, est que tout le monde est d'accord sur la question du développement de l'éolien mais les politiques menées sont si laxistes qu'on laisse les opérateurs privés s'installer là où ce sera rentable pour eux à court terme. Même s'il n'y a plus de vent dans la prairie d'en face. C'est complètement ridicule ! Pourquoi l'éolien n'est-il pas un marché public ? Si nous avions du pétrole, est-ce qu'on le gérerait comme on gère le vent aujourd'hui ? »

Un fiasco qui plaide, en tout cas, pour une participation citoyenne maximale au sein des projets locaux qui développent les énergies renouvelables. Comme un immense appel d'air pour d'autres *Vents d'Houyet*...

Vents d'Houyet asbl & coopérative agréée
Emissions-Zéro
rue du monument, 1
5560 Mesnil-Eglise
Tél. :082/68.96.76

<http://www.emissions-zero.com>

Article de Par Dominique Parizel Nature & Progrès
www.natpro.be
revue disponible 25 euros par an